

AVIS DE MISE EN CONCURRENCE MODIFICATIF

Gare de Marseille Saint-Charles (13000)

SNCF Gares & Connexions en charge de la gestion et du développement des gares, organise une procédure de consultation en vue de l'attribution d'un contrat d'occupation temporaire du domaine public ferroviaire pour l'occupation d'un emplacement commercial dédié à l'activité listée ci-après.

La société Retail & Connexions, en charge de la commercialisation des espaces commerciaux en gare, assure la conduite administrative de cette procédure pour le compte de SNCF Gares & Connexions.

I. DESCRIPTION DE L'EMPLACEMENT ET CARACTERISTIQUES GENERALES

Un emplacement en gare de Marseille Saint-Charles destiné à une activité de «Distribution automatique de produits alimentaires artisanaux et/ou prêt à consommer, hors snacking, boissons chaudes et boissons fraîches en bouteille/cannette » **OU** « Distribution automatique hors produits alimentaires »

Descriptif de l'emplacement : Une emprise au sol d'environ 2,5 m² actuellement occupée par un DA de l'enseigne LA CAVE A PIZZA. L'emprise est située dans le hall départ du bâtiment voyageurs sur le quai A (tête de quai).

Emprise maximale : 2,15 m x 1,15 m (L x P)

Durée de l'occupation : 3 ans à compter de la mise à disposition de l'emplacement soit de manière prévisionnelle le 17 novembre 2025.

II. MODALITES SOMMAIRES ET GENERALES DE LA PROCEDURE

Les candidats intéressés par la présente procédure de consultation doivent adresser à la société Retail & Connexions une demande d'envoi de Dossier de Consultation en s'inscrivant sur la présente consultation via le site internet Retail & Connexions. L'ensemble des **emplacements** seront intégrés dans un Dossier de Consultation unique.

Cette demande devra être impérativement reçue avant le :

~~Vendredi 14 février 2025 à 16h00~~

Vendredi 28 février 2025 à 16h00

Toute demande reçue après cette date ne sera pas prise en compte.

Seules les demandes directement enregistrées sur le site internet Retail & Connexions seront acceptées.

Cette demande devra comporter notamment :

- Le nom, prénom du candidat ainsi que l'enseigne/société qu'il représente.
- L'adresse électronique à laquelle les candidats souhaitent que leur soit envoyé un courriel dans lequel seront mentionnés les éléments leur permettant de télécharger le Dossier de Consultation ;
- Un numéro de téléphone permettant, le cas échéant, de contacter le candidat.

Après la clôture de dépôts des intérêts, les candidats recevront une notification pour télécharger le Dossier de Consultation directement sur le site internet Retail & Connexions, qui contiendra l'ensemble des informations et documents leur permettant de déposer leur offre.

SNCF Gares & Connexions et la société Retail & Connexions se réservent le droit à tout moment de ne pas donner suite à la procédure, sans indemnité de quelque nature que ce soit.

SNCF Gares & Connexions se réserve le droit d'apporter, au plus tard sept jours avant la date de remise des offres, tout complément et/ou toute modification au Dossier de Consultation.

Seuls les candidats ou leur mandataire dûment habilité, ayant demandé le Dossier de consultation dans le délai susmentionné, pourront déposer leur offre.

La date limite de réception des offres est le :

~~Vendredi 14 mars 2025 à 16h00~~

Vendredi 28 mars 2025 à 16h00

La date prévisionnelle de signature du contrat est le :

~~Mercredi 30 avril 2025~~

Mercredi 14 mai 2025